



## Conseil communal

### Séance du 30 janvier 2017

#### **SJ3ACF - CRECCIDE A.S.B.L. - Affiliation 2017 - Examen - Décision.**

Référence : CC/17/1/9

Présences : M. MOUREAU Christian, Bourgmestre – Président, Mme INCANNELA Josée, MM. DEVILLERS François, ALEV Nébih, DENEUFBOURG Jean-Charles, MATTIA Gerardo, Échevins, M. FACCO Giorgio, Président de CPAS, Melle PERNIAUX Cynthia, MM. FAUCONNIER Jacques, MAIRESSE Marceau, HUIN Michel, ~~Mme MATYSIAK Carine~~, M. BUSQUIN Philippe, Mme VANDENBRANDE Claudette, MM. HOFF Jean-Marie, SCHEIRELINCK Frédéric, ABDELOUAHAD Mustapha, MPASINAS Alexandre, ~~CHEVALIER Logan~~, ENGIN Bernard, BONNECHÈRE Thierry, M. CHIAVETTA Salvatore, Mmes ~~CHAPELLE Audrey~~, CANTIGNEAUX Géraldine, MENCACCINI Valeria, Conseillers communaux et Mme Bianca VERMIGLIO, Directrice Générale a.i.

#### **Le Conseil communal, en séance publique.**

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (C.D.L.D.) et son article L1122-30 impliquant que le Conseil communal règle tout ce qui est d'intérêt communal ; que l'engagement de la Commune de MORLANWELZ dans des relations contractuelles avec des tiers via convention relève de l'intérêt communal ; Considérant la volonté du Collège communal de MORLANWELZ de s'affilier à partir de l'année 2017 au Carrefour Régional et Communautaire de la Citoyenneté et de la Démocratie via l'A.S.B.L. CRECCIDE ; que le montant de la cotisation s'élève à 400,00-€/an ; Considérant que la dépense est budgétisée sous l'article 761/332-01 de 2017 ;

#### **ARRETE**

##### **À l'unanimité :**

Article unique. - marque son accord sur la convention avec l'A.S.B.L. CRECCIDE reprise ci-dessous :

**" Convention de partenariat entre le Carrefour Régional et Communautaire de la Citoyenneté et de la Démocratie asbl et l'Administration communale de MORLANWELZ, pour l'année 2017."**

##### **Entre**

La Commune de MORLANWELZ, rue Raoul Warocqué 2 à 7140 MORLANWELZ, représentée par Messieurs Jean-Louis LAMBRECHTS, Directeur général et Christian MOUREAU, Bourgmestre, de la Commune de MORLANWELZ,

##### **ET**

Le Carrefour Régional et Communautaire de la Citoyenneté et de la Démocratie asbl, rue de Stierlinsart, 45 à 5070 FOSSES-LA-VILLE,

##### **il a été convenue ce qui suit :**

La Commune de MORLANWELZ s'engage à s'acquitter de l'affiliation d'un montant de 400€ (quatre cent euros) au CRECCIDE ASBL dans le cadre de la mise en place / du suivi du Conseil communal des Enfants et ou du Conseil des Jeunes afin de bénéficier de l'offre de services ci annexée. Cette somme sera versée avant le 31 décembre 2017.

Le CRECCIDE ASBL s'engage à respecter l'offre de service ci-annexée pour toutes les activités menées par le CCE et ou le CCJ ou organisées par le CRECCIDE ASBL entre le 1er janvier 2017 et le 31 décembre 2017. Date et signatures des parties".

En séance, le 30 janvier 2017  
PAR LE CONSEIL:

La Directrice Générale a.i.,  
Bianca VERMIGLIO

Le Président,  
Christian MOUREAU

POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Directeur Général,  
Jean-Louis LAMBRECHTS

Le Bourgmestre,  
Christian MOUREAU